## Commission **COMMUNE DE CABRIES**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Séance ordinaire du 5 avril 2019 à 20h30, à la Mairie de Cabriès



Délibération n° 2019 / 041

Date de convocation: 30 mars 2019

Président de séance : M. Hervé FABRE-AUBRESPY, Maire

Secrétaire de séance : Mme Marlène BERTRAND

Rapporteur: Mme Marlène BERTRAND

Délibération publiée le : 09/04/2019

Enregistrée en Sous-Préfecture le : 09/04/2019

Accusé de réception en Sous-Préfecture n° 013-211300199-20190405-2019\_041-DE

Le quorum étant atteint :

Conseillers en exercice: 29

Présents: 22 Représentés: 6 Absents: 1

Résultat du vote, au scrutin ordinaire,

après débats contradictoires :

Votes pour : 28

Abstentions: 0 Votes contre: 0 Non participations: 0

Suffrages exprimés: 28

Présents: M. Hervé FABRE-AUBRESPY - Mme Marie-Thérèse BAGARRI - M. Pablo DE LARD - Mme Marlène BERTRAND -Mme Patricia LAZZARO – Mme Marie-Claude FLAMENT – M. Arnaud DESHAYES – M. Roger SCATIZZI – Mme Jeanine BERTON – M. Hervé MARTIN – M. Gérard BOURQUIN – Mme Annaïk JOUENNE – M. Laurent LONG – M. Frédéric MORLOT – Mme Nadia TRAINAR - M. Marc FONTANELLI - M. Quentin VERRET - Mme Anne LANFRANCO - M. Jean-Christophe CLEMENT -M. Pascal DURAND - Mme Mireille PETITJEAN - M. Jean-Charles ROLLAND

Avaient donné pouvoir : Mme Charlotte ROMERO à Mme Marie-Thérèse BAGARRI - M. Ezio DI CHIARA à M. Gérard BOURQUIN - Mme Laura PIGNATEL Mme Marlène BERTRAND - M. Marian CAORS à M. Pablo DE LARD - Mme Catherine ANTONA-CHOREL à M. Hervé FABRE-AUBRESPY - Mme Dominique JOUANNIN à Mme Anne LANFRANCO

Absents: Mme Betty MEYSSONNIER

Objet: Transfert de domanialité publique d'une portion de la route départementale 60d au quartier Saint Pierre dans la voirie communale

#### Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29;

Vu le code général de la voirie routière, notamment ses articles L.131-4 et L.141-3;

Vu la lettre de Madame le président du conseil départemental des Bouches-du-Rhône le 4 mars 2019 sollicitant le reclassement de la RD60D qui relie la RD60E à la RD8, du PR 0+000 au PR 0+281, dénommée rue des Ecoles, dans la voirie communale.

#### et après en avoir délibéré,

Sollicite le reclassement de la section de la RD60D visée ci-dessus dans la voirie communale,

Autorise M. le maire à signer tout document se rapportant à ce reclassement et à la constitution de la nouvelle voie.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture 013-211300199-20190405-2019 041-DE Date de réception préfecture : 09/04/2019 Commission Formation (Commission Formation 1995) Commission Formation (Commune de Cabriès 1995) Commune de Cabriès

<u>Objet</u> : Transfert de domanialité publique d'une portion de la route départementale 60d au quartier Saint Pierre dans la voirie communale

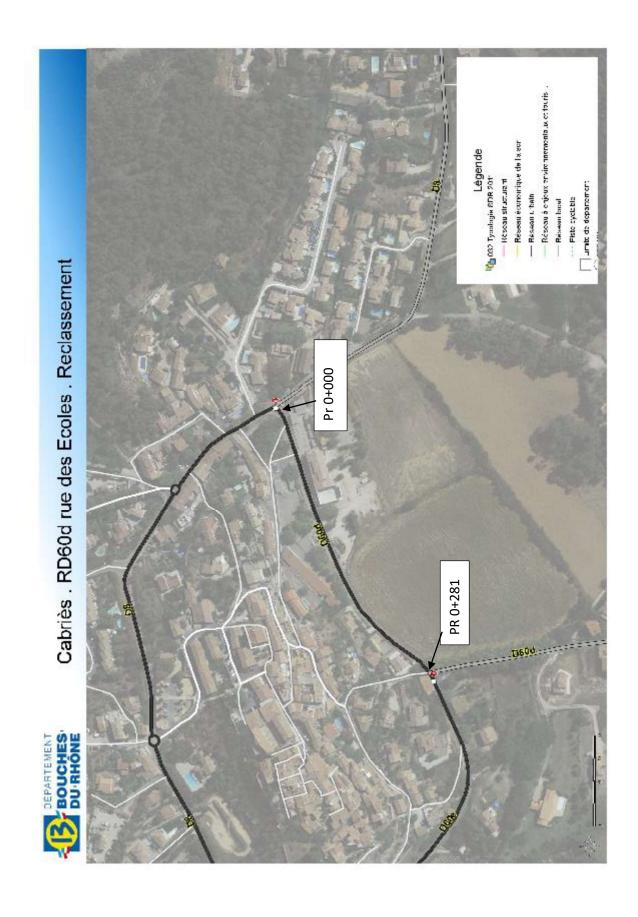
# NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

La commune souhaite rénover son groupe scolaire, quartier Saint Pierre, pour l'étendre, le mettre aux normes et en augmenter la capacité. Il s'agira de plus, de pacifier le bas du Piton de Cabriès en excluant la circulation automobile pour des déplacements doux et l'instauration d'une centralité piétonne dédiée aux enfants et à la culture.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de déclasser la portion de route départementale 60d, du PR 0+000 au PR 0+281, située aujourd'hui entre l'école et la maison des arts et de reclasser cette voie dans le domaine routier communal.

En parallèle, le département délibérera pour autoriser ce classement. La commune quant à elle va créer une voie nouvelle au sud de la maison des Arts, de largeur similaire à la RD60d avec piste multifonction. Le bureau d'études CERRETTI, missionné dans le cadre de la procédure publique, travaille actuellement à l'insertion de cette voie nouvelle.

Il est donc proposé au conseil municipal de solliciter le département pour le reclassement dans la voirie communale de la section de la RD60d allant du PR 0+000 au PR 0+281.



CABRIES . Plan de situation

RD 60d. rue des Ecoles

